

W. S. Henderson, Michael Scott, F. Evan- turel, J. L. Paradis, Angus McDonald, Wm. Lamson, Thomas Wm. Lloyd, éer. Trésorier.—Noah Freer, éer. Secrétaire.—Thomas Wm. Lloyd, éer. Banques.—En Canada, la Banque de Qué- bec, on Angleterre, la Banque Commerciale de Londres. Minerve.

Emigration des Etats-Unis en Californie.

Les journaux de Boston rapportent qu'il est parti de ce port, en un seul jour de la semaine dernière, quatre bâtiments chargés de 400 émigrants pour la Californie. Sur ce nombre il n'y avait que trois femmes, une mère et ses deux filles.

Un numéro moins récent de la liste Maritime (Shipping List) de Boston contenait le résumé qui suit du nombre des bâtiments qui avaient quitté les Etats-Unis pour la Californie depuis le commencement de l'émigration : navires 189, barques 175, bricks 119, goélettes 83, vapeurs 7; total 573, dont 65 pendant le mois dernier seulement.

De ce nombre étaient arrivés en Californie, aux dates les plus récentes alors connues : navires 55, barques 45, bricks 35, goélettes 26, vapeurs 4; total 167. D'après la même autorité, il y avait alors en partance pour la même destination 47 navires, 21 barques, 22 bricks, 9 goélettes et 2 vapeurs; total 101 bâtiments; dont à Boston 30, à New-York 27, à Philadelphie 6, à Baltimore 4, à la Nouvelle-Orléans 3, à Newburyport (Massachusetts) 6, à New-Bedford (Massachusetts) 6, à Bangor (Maine) 3, à d'autres ports 11. Ces 101 bâtiments en partance avec les 573 déjà partis forment une flotte de 674 bâtiments qui auront fait le tour du cap Horn sans compter les navires à voiles et à vapeur, qui débarquent leurs passagers à Vera Cruz et sur l'isthme de Panama, en route pour la Californie.

Propagation de la Foi.

Les recettes de l'association pour la propagation de la Foi de l'an 1848 ont été fort inférieures à celles de l'année précédente, et les circonstances n'expliquent que trop cette diminution : on se félicite toutefois et on bénit le ciel de ce qu'elle n'a pas été plus considérable. Voici le total des aumônes reçues, avec les noms des différentes contrées qui prennent part à cette bonne œuvre : France, 1,773, 485 fr. 60 c. Etats sardes, 205,724 fr. 93 c. Belgique, 165,679 fr. 71 c. Prusse, 134,063 fr. 58 c. Les Britanniques, 113,043 fr. 75 Pays-Bas, 85 539 fr. 64 c. Amérique du Nord, 49,798 fr. 58 c. Toscane, 47,848 fr. 29. Allemagne, 46 531 fr. 01 c. Suisse, 36,588 fr. 47 c. Deux-Siciles, 33, 162 fr. 50. Portugal, 28,354 fr. 87. Royaume lombard-vénitien, 13,428 fr. 21. Modène, 15, 618 fr. 18. Amérique du Sud, 14,908 fr. 77. Malte, 12,326 fr. 47. Parme, 9, 749 fr. 30. Espagne, 7,467 fr. 97. Levant, 4,436 fr. 23. Empire birman, 657 fr. 35. Grèce, 325 fr. 55. Diverses contrées du nord de l'Europe, 672 fr. 75.—Le total des recettes pour 1848 est de 2, 845,691 fr. 59 c. Voici, parmi toutes les contrées, les dix diocèses qui ont produit les plus fortes sommes : Lyon, 142,072 fr. 75. Cologne 75,831 fr. 89. Cambrai, 72,324 fr. 53. Nantes, 67,290 fr. 50. Paris, 65,958 fr. 55. Rennes, 58, 893 fr. 60. Turin, 56,766 fr. 77. Le Mans, 50, 167 fr. 20. Toulon, 47,485 fr. 20. Strasbourg, 4,693 fr. 30. Ami de la Religion de Québec.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 4 DECEMBRE 1848.

BULLETIN.

L'annexion — la ligue. — Le suffrage universel. — Une prédiction de Lord Sydenham — Extrait du Nova-Scotian. — L'opinion publique en Angleterre. — Projet d'une visite de S. M. la Reine victorienne en Canada.

Le temps de la ligue est passé. Celui de l'annexion n'est pas venu et ne paraît pas devoir venir de sitôt, si on en juge par l'apathie des annexionnistes et le calme plat, qui a succédé à cette velléité d'agitation que le manifeste avait réveillée dans les esprits. En vain nous prions l'oreille, nous n'entendons parler ni de grandes démonstrations, ni d'assemblées monstres, ni de remarquables pamphlets, ni d'éloquents discours. La tribune est muette; la presse ne dit presque rien. La question pourtant semblait digne d'un meilleur sort. D'où vient donc qu'elle n'a pas plus remué les fibres populaires? Pourquoi les populations n'ont-elles pas répondu à ces voix qui s'élevaient de leur sein et qui les conviaient au festin de l'annexion? La réponse est facile à trouver. Le peuple n'a pas confiance dans ceux qui se sont mis à la tête de ce mouvement. Il ne croit pas plus à la sincérité des ultrà-tories qu'à l'honnêteté des républicains-ouverts, et de plus, il pense que le moment est venu où on ne peut plus mal choisir pour demander la séparation d'avec l'Angleterre. Avec son bon sens, il a compris qu'après avoir lutté si longtemps pour obtenir la responsabilité ministérielle et administrative, le pouvoir et le gouvernement lui-même après avoir trompé et réalisé ses espérances à ce sujet, ce serait folie à lui de jeter la comme fut un enfant de son jouet, ces réformes et ces libertés politiques, qui lui ont coûté si cher, sans chercher à les utiliser pour contraindre à un avenir incertain, dans le quel il ne sait pas la part qui lui est réservée. Le sort de la Louisiane ci-devant française est là pour servir de leçon à nos compatriotes. « La langue française tend à y disparaître, dit un voyageur français qui a écrit récemment sur ce pays; pendant longtemps elle avait partagé avec l'anglais le sceptre officiel, c'est à dire qu'aux tribunaux, aux assemblées législatives, on les parlait indistinctement l'une et l'autre; aujourd'hui le français est en pour ainsi dire banni. Avant dix ans on ne retrouvera plus dans ce pays de vestiges de la langue française, que des efforts littéraires tentés par quelques hommes ne pourront maintenir. C'est une véritable agonie d'où ne se relèvera même pas notre littérature, qui s'y écoule cependant par toutes les voies. » Les Canadiens-Français sous le rapport de la langue, comme sous celui de l'industrie ne seraient pas plus heureux que les Louisianais après l'annexion, en présence du génie, de l'activité et de l'esprit d'audace qui caractérisent les américains.

« Pronons patience, disent les organes annexionnistes en attendant. Notre temps viendra et nous sommes certains du succès. » Le Herald se console des rigueurs de l'attente, en revenant sur les travaux de la ligue. Il considère que cette convention a produit d'utiles résultats et qu'elle a fait sa part dans la propagation des principes démocratiques. N'aurait-elle pas en effet parlé du suffrage universel, du principe électif dans toute sa pureté et son extension la plus large? N'y a-t-il pas été question de l'élection du Conseil Législatif et même de celle du Gouverneur Général? C'est vrai et comme preuve que ses doctrines n'ont pas été semées dans le désert, voici dit le Herald, que deux branches de la ligue, à des assemblées qui ont eu lieu à Brockville et à New Dublin H. C. les 23 et 24 de novembre dernier, viennent d'adopter les résolutions suivantes :

- 1° L'extension du droit du suffrage à tous les locataires dont les noms paraissent sur les listes de cotisation et qui contribuent par le paiement des Taxes au revenu public.
2° L'élection par le peuple des trois branches de la législature et tous les officiers publics qui tirent leurs salaires de sources locales.

prosperer. Cet été elles se sont mises à faire de la potage; et avec ce revenu elles payent largement toutes les dépenses de leurs défrichements. Elles ont maintenant à leur usage une chapelle et un excellent moulin à farine. A la Rivière-Blanche, township de Templeton, il y a les mêmes avantages. Bonnes terres, montins à farine et à scie, chapelle et un grand nombre de lots à prendre. Ceux qui désirent obtenir des renseignements sur ces terres peuvent s'adresser à l'Évêché de Bytown où on leur donnera tous les détails nécessaires.

Le bon chasseur.

Un homme très-grave et très-flegmatique se détermina pourtant un jour à suivre à la chasse quelques personnes de sa connaissance; il s'était fait accompagner d'un petit garçon pour porter et charger son fusil. On lui assigna son poste; il s'y plaça, s'assit, mit ses lunettes, et tirant un livre de sa poche, il commença sa lecture, après avoir recommandé au petit garçon de l'avertir lorsqu'il verrait une pièce de gibier. Chaque fois que le petit drôle en apercevait une, il disait à cet homme : Monsieur, en voilà une. Mais avant que celui-ci eût posé son livre, ôté ses lunettes, pris son fusil, ce qu'il faisait très-flegmatiquement, la bête disparaissait, et le petit garçon désolé lui disait : Eh mais, monsieur, elle est partie. — Mon ami, répondit gravement notre homme j'en aurais fait autant à sa place.

3° Le retranchement des salaires payables aux premiers départements du gouvernement et une réduction dans le nombre des fonctionnaires qui les composent.

4° La fixation par les municipalités locales du montant convenable à payer à tous les officiers des localités, comté, district, ville ou Bourg.

5° Une réduction convenable dans le nombre des juges des cours supérieures et dans le montant de leurs salaires.

6° L'abolition du système actuel si compliqué des délais et technicalités légales et la réduction des dépenses légales généralement.

7. L'abolition des cours de Division et la substitution de commissaires élus par le peuple pour la collection des petites dettes.

8° Une union Fédérale de toutes les Provinces de l'Amérique du nord et une réciprocité juste et honorable avec tous les pays qui voudront la partager et une protection complète contre tous les autres.

En lisant ces résolutions ne se croirait-on pas dans un des nouveaux états de l'union américaine? Et dire que ce sont des Tories du Canada, des Ligeurs qui en sont rendus là! Lord Sydenham ne s'est pas trompé dans sa prédiction.

« Lord Sydenham a prédit, il y a dix ans, dit le Nova-Scotian, que si les Canadien étaient jamais perdus, que si le lien qui attachait cette noble colonie à la mère-patrie, était jamais rudement brisé, et serait l'ouvrage du parti tory. Lord Sydenham se connaît en hommes. Il savait que cette loyauté ardente des Tories dans les colonies tirait sa source de l'égoïsme le plus complet. Il voyait d'avance que, lu moment qu'on les priverait des officiers et des érudits, ils deviendraient les gens les plus turbulents et les plus désaffectionnés du pays. Il y a dix ans, ces individus si bien payés et si extravagamment loyaux étaient prêts à fusiller ou à pendre toute personne qui aurait osé exprimer un reproche contre les ministres de Sa Majesté ou accuser la sagesse des autorités locales. Tous les mouvements des libéraux pour introduire la responsabilité dans le gouvernement du pays, pour améliorer l'administration, et pour diminuer les dépenses étaient dénoncés comme des cris de déloyauté et ceux qui suggéraient ces réformes étaient traités de rebelles et de traîtres. L'Etat était l'état des choses en Canada et dans la Nouvelle-Écosse, il y a dix ans. Depuis lors il y a eu révolution complète dans les deux pays. La forme du gouvernement colonial a changé. De nouveaux principes ont été introduits. Tout ce que les réformistes demandent et plus, a été accordé par le gouvernement impérial. Le pouvoir a changé de mains. Ceux qui ont demandé ces réformes ont été élevés au pouvoir, pour entourer et aviser le représentant de la Souveraineté et prendre les devoirs et les responsabilités du cabinet. Les Tories ont été pensés dans l'opposition, et depuis ce temps le cri de loyauté devient de plus en plus faible jusqu'à ce qu'il se perde tout-à-fait dans la clameur pour l'annexion. Regardez bien les deux tableaux en contraste. « En 1839 les Tories étaient fous de loyauté et de dévouement à la Souveraineté; en 1849 ils demandent une nouvelle constitution, mieux balancée et protégée » et tiennent des assemblées annexionnistes et signent des déclarations d'indépendance.

« Quand antrefois la majorité libérale du Canada ou de la Nouvelle-Écosse demandait le rappel d'un gouverneur qui violait la constitution, on l'aurait d'être désaffectionnée envers la personne et le gouvernement de S. M. C'était ainsi, il y a dix ans. Aujourd'hui les Tories n'ont pas d'épithète trop basse et trop grossière pour insulter les gouverneurs, qui font leur devoir avec justice et impartialité. On les appelle des traîtres à l'Angleterre. Un journal Tory de ces parages va même jusqu'à dire dans une de ses dernières feuilles, du Secrétaire Colonial :

« Si c'est de la sédition d'espérer que Lord Grey sera bientôt pendu, alors nous la préférons. »

« Ceci, ajoute le Nova-Scotian, peut-être un langage très loyal. Mais si c'est le cas, les Libéraux ont été horriblement maltraités par le passé. Ces loyaux et si constants pensaient, il y a dix ans, que c'était très méchant de demander très respectueusement la retraite d'un officier qui violait les commandements de Sa Souveraineté ou qui avait perdu la confiance du peuple. Aujourd'hui ils trouvent très louable et très chrétien d'insulter les gouverneurs et d'espérer voir pendre un des ministres de S. M. Les Tories vénèrent la mémoire de Sir Charles Metcalfe et de Sir Colin Campbell, qui ont foulé aux pieds la constitution et les droits populaires, ils haïssent Lord Grey, Lord Elgin et Sir John Harvey, parcequ'ils ont la confiance de la Souveraineté et du peuple. Le Gouverneur qui gouverne constitutionnellement sera toujours haï d'une haine inextinguible par MM. les Tories. Le ministre qui a assez de fermeté pour résister aux vues d'une faction Tory, comme de raison, mérite d'être pendu. »

C'est une chose assez singulière au sujet de l'annexion, que de part et d'autre, parmi ceux qui sont en faveur du mouvement, comme parmi ceux qui sont contre, on paraisse également satisfait du ton et des articles de la presse anglaise sur la question. Il nous a semblé à nous cependant qu'en somme l'opinion publique (autant qu'on peut en trouver l'expression ju-qu'ici dans la presse), était bien décidément contre. De nouveaux journaux anglais que nous avons lus et qui traitent encore le sujet nous confirment dans cette opinion.

« Qui est-ce qui aura le Canada, quand nous l'aurons perdu, écrit un anglais à la Tribune de New-York? Et serons-nous forcés par nos propres colonies ou par leurs voisins républicains à abandonner nos dépendances en Amérique? Ceci réveille dans nos cœurs un sentiment bien différent et bien plus profond qu'aucun de ceux qui battent dans les cœurs de roche des Economistes. Je vous prédis qu'à moins qu'il n'arrive ici quelqn'événement imprévu, le Canada ne se débarrassera pas de la domination Britannique sans une lutte sanginaire. Les vieux motifs conduiront nous hommes d'état avec la même force qui, autrefois, soyez-en sûr.

Que les Canadiens ne se fassent pas illusion. Qu'ils ne s'imaginent pas que lorsque ça viendra à la preuve, la Grande-Bretagne abandonnera un seul arpent, encore moins une seule position volontairement, à moins que cette cession n'augmente sa force et ne donne plus que sa conservation à cet orueil insatiable de la race anglaise. Remarquez que je ne parle pas de droits ni d'expédition, mais seulement de ce que je conçois être des faits, et je dis cela comme un devoir; puisque je les crois vrais, il vaut mieux qu'ils soient connus. »

« Les nouvelles du Canada sont étonnantes dans toute l'acception du mot, dit le London Britannia. C'est étonnant qu'on pense à se débarrasser ainsi de son allégeance, mais c'est encore plus étonnant que les hommes vivant sous l'autorité anglaise disent l'annexion et que les autorités du Canada n'aient pas arrêté tous ceux qui ont en la malice ou la folie d'en parler. L'annexion, en vérité! qu'est-ce! que la rébellion, la conspiration à découvrir, la trahison possible, la guerre civile métaphorique! Que sont devenus notre armée, la police et les magistrats du Canada? Il faut croire qu'il ne soit plus, pour qu'on permette des propositions pareilles. Pourquoi n'a-t-on pas arrêté les chefs de ce mouvement, entouré la première assemblée de nos troupes? Pourquoi ne suspend-on pas tous les journaux qui ont l'insolence de recommander l'annexion? Et ils veulent négocier avec nous, continue le Britannia. Les négociations sont ridicules quand on demande le démantèlement d'un empire. Une consécution hypocrite égale une révolte à main armée. La seule ressource nationale et effective pour l'Angleterre doit être dans l'activité, la fermeté et l'impartialité de la loi etc. »

« Nous avons dépensé des millions en Canada. Comment ces sommes seront-elles remboursées si ce n'est par la souveraineté que nous continuons d'avoir de ce pays. »

« Les partisans de l'annexion, dit le London Spectator, disent qu'ils ne pourront l'obtenir sans le consentement de l'Angleterre. Mais qui est-ce qui leur donnera ce consentement? Quels sont les traités par lesquels nous pourrions ces gens à compter sur un consentement officiel? Est-ce qu'on peut penser à abandonner la grande et noble idée de Lord Durham? Le perpétuer et consolider la connexion entre l'empire et ses colonies, afin d'en faire le plus brillant ornement de la couronne anglaise? La Reine Victoria va bientôt venir en Canada elle-même pour réveiller les sentiments de loyauté et d'affection de ses sujets. Au moins c'est ce que nous fait croire un paragraphe qui a paru dernièrement dans le London Court Journal, l'organe de la cour Britannique. « Aucun souverain Anglais n'a encore visité le continent Américain, dit cette feuille. Personne ne pourrait le visiter sous de meilleures auspices que la Reine Victoria. Son voyage dans nos colonies en Amérique produirait d'aussi heureux résultats que son voyage en Irlande. La Reine a envie de visiter la méditerranéenne l'été prochain. Il ne serait pas plus difficile pour elle de traverser l'Océan, et avec un bon steamer, Québec n'est guère plus loin que Malte. Il est vrai que le Nouveau-Monde n'a pas de monuments et de scènes à offrir au voyageur qui lui rappellent de grands noms et de nobles actions, mais son histoire est loin d'être dénuée d'intérêt, et l'absence de souvenirs historiques et d'objets d'art est bien compensée par la magnificence de la nature. Il n'est donc pas impossible qu'avec ces attractions de la paix, les habitants loyaux de l'Amérique Britannique du Nord soient honorés quelque jour par la visite de leur Souverain. »

Dans une correspondance, datée de Cohoes-Ville, N. Y., et insérée dans l'Avenir du 29 novembre, on lit le passage suivant :

« J'aimerais aussi à savoir si les Melanges Religieux n'ont pas à se reprocher comme léger mensonge, d'avoir affirmé que la visite du père Chiniquy avait produit ici, aux Etats-Unis, un mouvement anti-annexionniste parmi nous Canadiens, tandis qu'il n'en a été nullement question au moins à Troy. »

Nous nous positivement avoir jamais parlé de ce « mouvement anti-annexionniste, » et nous aimerions à savoir, nous aussi, si cette nouvelle a été transmise du bureau de l'Avenir, ou bien si le Caneux nouvellement de l'Asyle de Toronto passa par Cohoes-Ville en apportant aux Collaborateurs la nouvelle de la célèbre lettre « Autocratique » de son Excellence Lord Elgin.

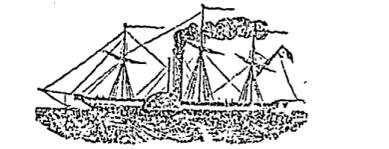
Le News, de St. Jean, du 30 novembre, s'exprime comme suit au sujet de la précédente lettre de Lord Elgin aux évêques catholiques et du bruit que l'Avenir a voulu accréditer à ce propos :

« Craignant que quelques uns de nos lecteurs ne soient sous l'impression qu'il y a une quelque vérité dans l'avancé de l'Avenir, nous le mentionnons dans l'espérance que tous les gens bien pensants en apprenant à l'instant la fausseté et l'absurdité. Nous n'avons pas intention de nous y arrêter, et nous n'en parlons maintenant que pour le motif d'exprimer formellement combien nous désapprouvons la conduite des directeurs de l'Avenir, de qui nous attendions, certainement, une opposition honnête [pour] un gouvernement, mais que nous ne pouvions approuver quand ils ont recours à des moyens aussi inouïs, pour soutenir cette opposition. — A quoi l'Avenir va-t-il avoir recours ensuite. »

Il est été honorable pour le Wilm. si, le Herald, le Montreal Gazette, etc., de juger la fausseté de l'Avenir comme l'a jugé le « News. » Le Montreal Gazette surtout, avec tant soit peu de bonne foi ou de perspicacité, aurait pu s'exempter de descendre, comme il a fait, dans une fange si sale que nous ne pouvons l'y suivre. Cet élément lui est propre et nous l'y laissons s'y délecter.

(Extrait du Monitor Canadien.)

Nouvelles d'Europe.



ARRIVEE DU STEAMER CANADA. Le steamer Canada, parti de Liverpool samedi, le 17 nov., est arrivé à Halifax jeudi, le 29 Nov.

Les nouvelles politiques apportées par ce steamer sont sans importance; mais les nouvelles commerciales sont cette fois très importantes; le coton a encore haussé et les consols anglais sont plus hauts qu'ils l'ont été depuis longtemps.

TURQUIE.—Les nouvelles de Constantinople du 1er Nov., disent qu'une flotte anglaise était à l'ancre dans la Baie Aboukir, attendant l'arrivée d'un courrier, porteur de la réponse du Czar au sujet de la communication du fénel offrali. Si la réponse n'est pas favorable, la flotte marchera de suite vers Constantinople.

RUSSE.—La présence de la flotte anglaise aux Dardanelles et l'attente où l'on est de la flotte française a produit quelque sensation à Constantinople.—L'empereur de Russie paraît très mécontent de l'attitude dérisive des Anglais et des Français.

FRANCE.—M. Rives, le nouveau ministre Américain, a eu une entrevue avec le Président de la République Française. Le ministre prépare en ce moment une adresse pour l'occasion, mais observe un silence complet sur le mal-entendu survenu entre la France et les Etats-Unis au sujet de la conduite de l'ex-ministre Poussin.

ROMA.—Plusieurs nouvelles conflagrations et 15 exécutions avaient eu lieu à Arad, on en attendait chaque jour de nouvelles. L'adresse d'adieu de Kossuth à ses compatriotes, écrit à Orson vient d'être publiée. Elle est conçue avec enthousiasme et en termes poétiques.

ROME.—Le Pape était attendu de jour en jour. Les troupes espagnoles, maintenant à Rome, ont reçu ordre de rentrer en Espagne.—Cette nouvelle a été annoncée à l'assemblée nationale le 9 du mois dernier.

MAROC.—La dispute entre l'empereur de Maroc et les Français devient de plus en plus grave. Le consul Français à Mogador a été ignominieusement traité, et une frégate française a été envoyée de suite à son secours. Il est tout probable que cette affaire finira par le bombardement de Tanger.

France.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE FRANÇAISE.

Renvoi du Projet de M. de Falloux au Conseil d'Etat.

Un journal parisien, du 8 novembre, fait les réflexions suivantes sur le renvoi au Conseil d'Etat du projet de loi sur l'Instruction Publique dont nous avons parlé vendredi dernier : « Nous avons trop présumé du sentiment de dignité de l'Assemblée et de l'union de la majorité. Ce te dignité a été abaissée, cette union a été rompue : 307 voix contre 303 ont décidé que le projet de loi sur la liberté de l'enseignement serait renvoyé au conseil d'Etat. Que la responsabilité de ce fait si grave et des conséquences incalculables qu'il peut avoir retombe sur ceux qui ont eu le triste courage de l'affronter. »

« Il ne faut pas nous le dissimuler, le vote de ce soir n'est pas seulement un acte d'hostilité contre la loi présentée par M. de Falloux; c'est une déclaration de guerre contre la liberté d'enseignement, contre la liberté des familles, contre la liberté des congrégations, contre la liberté de conscience. Quand nous avons entendu, M. Parisien, dont la parole a eu une influence considérable sur les résolutions, déclarer que dans le cas de renvoi il se contenterait de présenter quelques mesures urgentes contre les instituteurs primaires et pour l'abolition du certificat d'études, tout le monde a parfaitement compris que c'était là l'étroite mesure où se bornaient les réformes dans le statu quasi lamentable qui pervertit les générations tandis qu'en même temps le conseil d'Etat, dont l'esprit est assez connu, se chargerait d'exécuter à loisir les autres prétentions égoïstes et anti-universitaires du projet de loi. C'est dans ce sens que la Montagne, qui hurle d'aise, a donné ses suffrages; c'est dans ce sens que les débris du parti du National, réconciliés par une commune haine de l'Église avec le socialisme, ont jeté leur bulletin dans l'urne. Voilà le piège où de gâté de cœur se sont laissés prendre ces esprits flottants et indécis, toujours prêts à sortir d'une difficulté par un ajournement, espérant se sauver de la discussion en la renvoyant à un délai indéterminé, et couronnant cette faiblesse par la satisfaction de sauver l'auror du nouveau ministère. Faut-il ajouter, — mais nous aimons encore à ne pas le croire, — que quelques catholiques, par dépit contre la loi, auraient également voté un vertige et sacrifié, pour faire tomber un projet qui ne réalisait pas tous leurs desirs, l'avenir de la liberté et l'intérêt des âmes? »

Ainsi, par suite du vote de la chambre française, sont réalisées infélicités :

- 1° Le monopole de l'université;